

Comité de lignes Léon Iroise

Réunion du 6 Juin 2024

A Landerneau

Relevé de décisions

En présence de :

- Monsieur QUERNEZ, Vice-Président au climat et aux mobilités - Région Bretagne
- Monsieur LECLERC, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas
- 70 participants au total.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 - les démarches de concertation de la Région Bretagne
- 2- l'offre de transport collectif en Bretagne et sur le secteur Léon Iroise
- 3 - les aménagements
- 4 - 2024 en actions
- 5 - Une relation usagers en continu

- **Offre ferroviaire**

- **Syndicat cheminot**

Souhait de la gare d'Hanvec de bénéficier d'une offre de transport. Bassin de vie important. Très nombreuses personnes intéressées et qui ne viendraient plus congestionner Brest le matin.

- Réponse : Une étude est prévue au CPER et étudiera, dans ce cadre, cette demande de création de desserte. En l'état actuel, des études avaient été menées et il est impossible de structurer une offre à Hanvec sans enlever de l'offre sur les gares encadrantes.

- **Usagers**

Train Quimper > Brest : certains arrêts manquent à certains horaires sur Dirinon.

- Réponse : Les équipes régionales vont expertiser la difficulté.

- **Conseiller Départemental du Finistère**

La rénovation de la ligne ferroviaire Morlaix-Roscoff recouvre de très gros enjeu. Il faut investir dans le renouveau de cette ligne pour les voyageurs et pour le FRET.

- Réponse : La Bretagne a obtenu plus de 600M€ de financement dans ce futur CPER mobilités pour la période 2023-2027.

- **CGT**

Pourquoi avons-nous en France les plus forts coûts de péages d'Europe ?

- Réponse : La réponse relève des compétences de SNCF Réseau, qui a besoin de financer son activité de rénovation des infrastructures.

- **CGT Cheminot Morlaix**

Une phase de concertation a été menée sur le volet environnementale du CPER. Quel est le bilan ?

- Réponse : C'est une démarche portée par l'Etat. A priori les contributions pour cette phase de concertation n'ont pas remis en cause les projets du CPER.

- **CLCV**

Il n'y a pas d'offre ferroviaire à Lesneven. Toutefois, et grâce aux lignes BreizhGo nous sommes connectés aux autres territoires. Le car est plus souple que le train.

- **Maire de Hanvec**

Monsieur le Maire évoque le sujet du retour du train sur la commune et remercie le Conseil Régional pour la méthode qu'il trouve adaptée et qui permet des avancements. Il y a une forte attente de ce bassin de vie de voir le train revenir.

- **Usager Landerneau - Brest**

Les horaires d'été ne conviennent pas. Des horaires très utiles aux voyageurs quotidiens ne sont pas assurés l'été.

- Il y a effectivement un sujet sur l'offre d'été. La Région Bretagne est au fait des difficultés et en a conscience. Il y a le sujet du coût et le sujet du droit à congés des cheminots.

- **Cheminot en gare de Brest**

Des postes sont supprimés à la SNCF. La Région avec sa convention supprime des postes SNCF

- La Région ne demande absolument pas la suppression de postes de cheminots. Cela n'est absolument pas présent dans la convention. Les usages évoluent tout comme l'organisation des missions de SNCF. Les postes ne sont pas supprimés mais il y a des évolutions dans les missions.

- **Offre routière**

- **Vice-Président - Pays des Abers**

Souhait de disposer d'un afficheur numérique pour que les conducteurs puissent voir les correspondances avec les tramways à Brest. Tous les cars ne vont plus jusqu'à la gare routière. Par ailleurs et concernant le covoiturage, il faudrait pouvoir envisager un système identique à celui qui existe entre BreizhGo et Bibus (correspondance gratuite sur le réseau urbain). Il faut plus et mieux communiquer sur le car.

- Réponse : Concernant la faisabilité d'une correspondance entre le covoiturage et le réseau urbain : Bretagne Mobilité pourrait traiter ce sujet.

Le car a un déficit d'images. Les transporteurs ont mené des campagnes très intéressantes sur le sujet. La Région communique aussi à son niveau. Il faut continuer de promouvoir fortement le car.

L'attente est un écran qui serait installé Porte de Gouesnou visible des conducteurs de cars et qui annoncerait l'heure d'arrivée du Tram en temps réel. Ainsi le conducteur pourrait retarder son départ de quelques minutes pour attendre les usagers du car se trouvant potentiellement dans le tram. Ce serait à étudier avec Brest Métropole et le réseau Bibus.

- **AVH Déficiant visuel**

Les conducteurs oublient trop souvent les annonces sonores. Il faut former les conducteurs à l'accueil de personnes porteuses d'un handicap. Pourquoi la 20 et la 21 ne vont plus en gare ?

- Réponse - Nous avons déjà rappelé la nécessité de systématiser les annonces sonores. Nous allons le rappeler aux transporteurs.

Les cars des lignes 20 et 21 ont un terminus à Porte de Gouesnou depuis le 22 mai 2023, du fait des travaux du tram et BHNS. La correspondance avec le tram permet de rejoindre la place de liberté, proche de la gare. Mais ce n'est effectivement pas évident pour les personnes en situation de handicap.

Pour cet été, en raison de l'interruption du tram du 18 juillet au 1^{er} septembre, les cars iront à la gare routière systématiquement.

A compter du 2 septembre, le dispositif avec correspondance à Porte de Gouesnou reprend mais, cependant, plusieurs trajets vers la gare routière seront assurés.

- **APF France handicap**

Sur la ligne 31, il y a des ratés de prise en charge de personnes en situation de handicap. Pouvez-vous l'expliquer ? Avez-vous des chiffres sur le nombre de prises en charges et les dysfonctionnements.

- Réponse : il est à priori possible de connaître le nombre de personnes prises en charge sur cette ligne. Nous allons vérifier si nous avons eu connaissance de dysfonctionnement en se rapprochant du transporteur et de notre centrale d'appels.

- **Représentante d'une députée**

Il manque une connexion entre Châteaulin et Douarnenez.

- Réponse : Dans les échanges avec les EPCI, ce besoin éventuel d'une liaison en triangle entre Douarnenez - Châteaulin - Crozon est identifié.

- **Elue départementale**

Où en est le projet de Transrade ? J'ai mené une étude à la gare de Pont de Buis, êtes-vous intéressé par cette étude ?

- Réponse - Nous échangeons avec Brest Métropole sur le Transrade. C'est surtout un sujet financier. Oui nous sommes intéressés par toutes les études.

- **Usager**

La gratuité pour les jeunes peut-elle être instaurée toute l'année ?

Réponse - Non. La gamme tarifaire votée par les élus du Conseil régional a été mise en place pour permettre au plus grand nombre de personnes d'accéder au transport public : abonnés, jeunes, familles, personnes en difficulté, etc. L'ensemble de nos tarifs ont été pensés pour répondre aux besoins du plus grand nombre. La seule gratuité existant toute l'année sur notre réseau a été mise en place pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte payant afin de répondre au problème spécifique des familles.

Cette politique très volontariste pour la mobilité de tous représente un engagement financier annuel de plus de 100 millions d'euros pour la Région Bretagne. Au moment où les finances publiques se tendent, cet engagement se doit d'être contenu pour nous permettre de continuer à assurer dans les années à venir ce service public essentiel.